

# Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Budget des dépenses  
1998-1999

Un rapport sur les plans et priorités

Recommandé:

---

Marc Renaud, Président

---

John Manley  
Ministre de l'Industrie

## Table des matières

### Section I: Messages

Message du Ministre .....	1
Message du secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement).....	2
Déclaration de la direction .....	3

### Section II: Vue d'ensemble du CRSH

Mandat, rôles et responsabilités .....	4
Objectif .....	5
Figure 1 : Plan des dépenses .....	6

### Section III: Plan, priorités et stratégies

A) Résumé des principaux plans, priorités et stratégies .....	7
B) Détails par secteur d'activité.....	10
Dépenses prévues.....	10
Objectifs .....	10
Facteurs externes influant sur le secteur d'activité.....	11
Principaux plans et stratégies.....	16
Résultats attendus.....	24

### Section IV: Renseignements supplémentaires

1. Autorisations de dépenser	
Tableau 1 : Autorisations de dépenser – Résumé du ministère	
Partie II du budget des dépenses .....	25
2. Renseignements sur le personnel	
Tableau 2. : Structure organisationnelle par programme et secteur d'activité ...	26
Tableau 2.01 : Organigramme du CRSH.....	27
Tableau 2.02 : Responsabilité à l'égard des dépenses prévues par	
programme et secteur d'activité pour 1998-1999 .....	27
Tableau 2.1 : Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme	
et secteur d'activité .....	28
Tableau 2.2 : Détails des besoins en ÉTP.....	28
3. Renseignements sur les projets d'immobilisations .....	28
4. Autres renseignements financiers	
Tableau 4.1 : Sommaire de l'organisme sur l'article courant de dépenses.....	29
Tableau 4.2 : Ressources du programme par programme et secteur d'activité	
pour l'exercice du Budget des dépenses 1998-1999.....	30
Table 4.3 : Paiements de transfert par programme et secteur d'activité.....	31
Table 4.4 : Recettes par secteur d'activité .....	31
Table 4.5 : Coût net du programme pour 1988-1999.....	32
5. Autres informations	
Tableau 5.1 : Références.....	33

## Section I: Messages

### 1. Message du Ministre

Une nouvelle économie mondiale fondée sur le savoir et l'innovation voit rapidement le jour. L'occasion s'offre au Canada de devenir un chef de file mondial dans cette économie du savoir, et le Portefeuille de l'Industrie joue un rôle déterminant dans la stratégie que le gouvernement applique pour saisir cette occasion. Le Portefeuille réunit treize ministères et organismes chargés des sciences et de la technologie, du développement régional, des services axés sur le marché et de la politique microéconomique; avec la vaste gamme d'outils qu'il regroupe, il aide le Canada à opérer en douceur la transition à l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle.

#### *Composition du portefeuille de l'Industrie*

Agence de promotion économique du Canada atlantique  
Agence spatiale canadienne  
Banque de développement du Canada\*  
Commission du droit d'auteur du Canada  
Conseil canadien des normes \*  
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada  
Conseil national de recherches du Canada  
Développement économique Canada pour les régions du Québec (anciennement le Bureau fédéral de développement régional (Québec))  
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada  
Industrie Canada  
Statistique Canada  
Tribunal de la concurrence

*\*N'est pas tenu de soumettre des rapports sur les plans et les priorités*

Depuis la création du Portefeuille, j'ai veillé en priorité à ce qu'il se soucie d'aider les entreprises canadiennes à faire de leur mieux pour innover, croître et créer des emplois. Les membres du Portefeuille travaillent ensemble et avec d'autres partenaires pour combler les lacunes que le Canada accuse sur les plans de l'innovation, du commerce, de l'investissement, des ressources humaines et du développement économique communautaire. Ils contribuent ainsi à créer des emplois et à engendrer la prospérité dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les régions. Ce faisant, le Portefeuille aide les entreprises canadiennes à se placer à l'avant-garde de l'économie du savoir.

Les rapports des membres du Portefeuille sur les plans et les priorités montrent ensemble comment ce dernier relève les défis de l'économie du savoir en mettant l'accent sur la promotion de l'innovation axée sur la science et la technologie; en encourageant le commerce et l'investissement; en aidant les petites et moyennes entreprises à croître; en stimulant la croissance économique dans les collectivités du pays; en améliorant la coordination de ses propres communications; en favorisant le plein épanouissement de ses ressources humaines et en mesurant son rendement. Le Portefeuille est résolu à atteindre ces objectifs et il se soucie beaucoup de rendre compte à la population canadienne à cet égard. En outre, le Portefeuille est déterminé à mesurer son degré de réussite et à faire état de ses réalisations dans ses rapports de rendement à venir.

Ensemble, nous renforcerons le tissu socio-économique du Canada et nous garantirons le succès du pays dans l'économie mondiale fondée sur le savoir.

---

L'honorable John Manley

## **2. Message du secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)**

Dans l'économie mondiale du savoir, la prospérité du Canada reposera sur un cadre propice aux progrès des sciences et de la recherche-développement. Le gouvernement reconnaît l'importance de ces champs d'activité et il sait à quel point ils contribuent à l'innovation, à la création d'emplois et à la qualité de vie de la population du pays. Dans l'avenir, la réussite dépendra de la capacité d'innover tant des individus que des collectivités et de la nation toute entière.

À elle seule, l'ardeur au travail ne saurait assurer le succès en permanence. Notre prospérité dépendra de notre capacité de générer et d'utiliser le savoir, un savoir issu dans une large mesure de programmes continus en sciences et en recherche-développement. Il ne s'agit pas de programmes lancés isolément; en effet, le gouvernement travaille plus que jamais avec des partenaires des secteurs public et privé et il continue de mettre l'accent sur la recherche qui engendre de nouvelles idées et sur la formation d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée. En adoptant une démarche stratégique pour soutenir les sciences et la recherche-développement, le gouvernement contribue à la création d'emplois et à l'évolution des produits et des services axés sur la science.

En encourageant les sciences et la recherche-développement, le gouvernement stimule l'innovation qui améliore notre compétitivité à l'échelle mondiale et favorise la création d'emplois et la croissance. Le présent rapport sur les plans et les priorités montre comment le gouvernement met à profit les avantages des sciences et de la technologie pour garantir un avenir prospère à toute la population canadienne. Ces initiatives aident à former des partenariats solides qui débouchent sur de meilleurs emplois pour les Canadiennes et les Canadiens, sur une qualité de vie supérieure et sur l'accroissement des connaissances mondiales. Ces initiatives traduisent les promesses des sciences et de la recherche-développement en possibilités concrètes pour notre avenir.

---

L'honorable Ronald J. Duhamel

## Déclaration de la direction

<b>DÉCLARATION DE LA DIRECTION / MANAGEMENT REPRESENTATION</b> <i>Un rapport sur les plans et les priorités de 1998-1999 / Report on Plans and Priorities 1998-99</i>	
<p>Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 1998-1999 du <b>Conseil de recherches en sciences humaines du Canada</b></p>	<p>I submit, for tabling in Parliament, the 1998-99 Report on Plans and Priorities (RPP) for <b>The Social Sciences and Humanities Research Council of Canada</b></p>
<p>À ma connaissance (et sous réserve des observations ci-dessous), les renseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrivent fidèlement les mandat, plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisation.</li> <li>• Sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les <i>Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités</i>.</li> <li>• Sont complets et exacts.</li> <li>• Sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.</li> <li>• Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.</li> </ul> <p>Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.</p>	<p>To the best of my knowledge (and subject to the qualifications outlined below), the information:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accurately portrays the department's mandate, plans, priorities, strategies and expected key results of the organization.</li> <li>• Is consistent with the disclosure principles contained in the <i>Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities</i>.</li> <li>• Is comprehensive and accurate.</li> <li>• Is based on sound underlying departmental information and management systems.</li> <li>• I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.</li> </ul> <p>The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.</p>
<p>Nom / Name: _____</p> <p>Date : _____</p>	

## Section II: Vue d'ensemble du CRSH

### Mandat, rôles et responsabilités

Le CRSH a été institué en vertu de la première partie de la *Loi d'action scientifique du gouvernement, 1976*. Ainsi que le stipule la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines (1976-1977, c. 24, s. 2)*, le mandat du CRSH est :

- de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines;
- de conseiller le Ministre sur les aspects de cette recherche que ce dernier lui demande d'examiner.

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) est un des organismes nationaux clés qui aident le Canada à acquérir les connaissances et les compétences dont il a besoin pour réussir dans une économie mondiale fondée sur les connaissances. Le CRSH encourage et appuie la recherche universitaire en sciences humaines et la formation de personnes très qualifiées dans ces disciplines. Les sciences humaines comprennent des disciplines et des domaines d'études aussi variés que nombreux qui examinent l'agir et le comportement humains ainsi que leurs déterminants sociaux, économiques et culturels. Ces disciplines et domaines comprennent notamment l'économie, les études administratives, l'éthique, l'éducation et le droit, ainsi que l'histoire, la littérature et la philosophie, l'anthropologie, la psychologie, la sociologie, les beaux-arts, les études religieuses et les études sur les Autochtones, l'environnement et les femmes. La clientèle du CRSH représente 54 p.100 de tous les chercheurs universitaires à plein temps et 57 p. 100 de tous les étudiants des cycles supérieurs à plein temps au Canada.

En investissant dans la recherche et la formation en sciences humaines, le CRSH contribue de façon importante à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. Il contribue à l'édification du savoir et des connaissances dont nous avons besoin pour :

- être innovateurs et compétitifs dans une économie mondiale en pleine mutation;
- demeurer bien informés et alertes intellectuellement en tant que société;
- tirer parti de notre patrimoine culturel et relever les défis les plus divers avec imagination et clairvoyance.

Le CRSH assume un leadership d'importance critique pour l'avancement de la recherche en sciences humaines au Canada et l'élaboration de politiques qui régissent la recherche dans son ensemble. Il tente de consolider et de structurer l'entreprise nationale de recherche en sciences humaines, de favoriser le progrès des connaissances et l'innovation, et de répondre efficacement aux besoins changeants du gouvernement, du milieu des affaires, des groupes communautaires et de la société canadienne en général. Dans les années qui viennent, le CRSH continuera de jouer un rôle de catalyseur au sein

de la communauté des chercheurs, et d'orienter la recherche dans des directions qui favorisent l'excellence, l'innovation, la productivité et la pertinence socio-économique.

Conscient que l'éventail des questions d'ordre social, économique, culturel et intellectuel auxquelles la recherche doit répondre exige, en raison de sa nature, tout un ensemble de méthodes et d'approches de recherche, le CRSH conservera une structure de programmes souple et continuera à créer des partenariats stratégiques lorsque possible.

## **Objectif**

L'objectif principal du CRSH est d'appuyer la recherche et la formation avancée de qualité dans des disciplines qui nous aident à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous; et de contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, leurs partenaires, les responsables de l'élaboration de politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne.

## Conseil de recherches en sciences humaines

**Figure 1: Plan des dépenses**

(Millions \$)	Prévisions des dépenses 1997-1998*	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
<b>Dépenses brutes de programme :</b>				
Conseil de recherches en sciences humaines	94,8	<b>100,5</b>	100,6	102,6
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	-	-	-	-
<b>Dépenses nettes de programme</b>	94,8	<b>100,5</b>	100,6	102,6
Moins : Recettes portées au Trésor	(0,7)	<b>(0,7)</b>	(0,7)	(0,7)
Plus : Non-budgétaire	-	-	-	-
Plus : Coût des services fournis par d'autres ministères	1,5	<b>1,5</b>	1,5	1,5
<b>Coût net de l'organisme</b>	95,6	<b>101,3</b>	101,4	103,4

\* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

## Section III: Plans, priorités et stratégies

### A) Résumé des principaux plans, priorités et stratégies

<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>	
<i>(Plan) pour fournir aux Canadiens :</i>	<i>(Stratégies) à atteindre/qui se manifestent par :</i>
Une <u>capacité de recherche</u> solide et diversifiée dans les disciplines des sciences humaines, afin de développer et de maintenir une grande capacité d'innovation.	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'appui du CRSH sous forme de subventions de recherches contribue par l'enrichissement des connaissances à l'établissement d'une base de compétences dans les sciences humaines.</li><li>• Cet appui permet en outre aux spécialistes des sciences humaines d'accroître leur savoir-faire, d'appliquer leurs connaissances techniques et d'améliorer leurs ressources et leurs méthodes en matière de collecte et de traitement des données, et donne ainsi aux établissements de multiples possibilités d'augmenter le rendement en recherche.</li></ul>
Une capacité de recherche ciblée fondée sur des <u>partenariats et des alliances</u> avec les utilisateurs de la recherche des secteurs public et privé, en vue de répondre aux besoins de la société, du gouvernement, du milieu des affaires et des groupes communautaires.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Établir des partenariats avec des organismes des secteurs public et privé.</li><li>• Créer des alliances de recherche afin de promouvoir la collaboration entre des chercheurs de disciplines et de secteurs différents.</li><li>• Constituer des réseaux de recherche réunissant divers établissements afin de maximiser l'utilisation des ressources, de la technologie et des compétences.</li><li>• Appuyer particulièrement la recherche dans les domaines qui portent sur les grands problèmes ou défis sociaux auxquels font face les Canadiens, afin d'appuyer l'élaboration de politiques sur ces questions clés d'intérêt national.</li></ul>

<p><u>La formation de chercheurs très qualifiés</u> en sciences humaines, afin d'augmenter la qualité de la recherche effectuée dans les universités, au gouvernement et dans les entreprises, et de fournir aux diplômés les compétences dont ils ont besoin pour réussir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer d'accorder un appui direct aux étudiants et aux nouveaux chercheurs prometteurs, par des bourses de doctorat et de recherche postdoctorale.</li> <li>• Optimiser l'appui indirect à la formation de personnel très qualifié par le financement de travaux de recherche fondamentale, de recherche concertée et de recherche stratégique.</li> <li>• Accroître les possibilités de formation au moyen de partenariats visant à jumeler des employés et des diplômés en sciences humaines.</li> <li>• Encourager le développement des compétences dans des régions présentant une importance stratégique pour le Canada.</li> <li>• Favoriser la recherche interdisciplinaire afin d'acquérir les capacités et compétences en résolution de problèmes.</li> </ul>
<p><u>La constitution de réseaux et de collaboration à l'échelle internationale</u>, afin d'augmenter l'apport de la recherche internationale et comparative à nos propres priorités de recherche et de formation ainsi qu'à nos ressources et points forts.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque fois que possible, promouvoir la collaboration internationale par nos programmes actuels d'appui à la recherche.</li> <li>• Faire des efforts concertés afin de créer des liens avec d'importants programmes de recherche, lorsque la recherche comparative peut jeter un meilleur éclairage sur les questions à l'étude.</li> <li>• Encourager la recherche internationale pouvant contribuer à l'orientation des politiques dans des régions présentant une importance stratégique pour le Canada.</li> </ul>

<p><u>Une communication accrue des résultats de la recherche et une meilleure transmission du savoir</u>, de manière à mieux faire connaître les travaux financés par le CRSH et à promouvoir leur utilisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter l'utilisation de canaux non universitaires pour communiquer les résultats de la recherche aux utilisateurs et aux responsables des programmes publics de recherche.</li> <li>• Des mécanismes de collaboration et des réseaux intégreront des stratégies visant la transmission du savoir aux utilisateurs.</li> <li>• Utiliser davantage le site Web du CRSH pour faire connaître des résumés de recherche et pour donner conseils et aide aux chercheurs subventionnés afin qu'ils améliorent leur façon de communiquer.</li> </ul>
<p>Un <u>leadership politique</u> pour le développement des capacités de recherche en sciences humaines au Canada.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre sur pied des projets et des services afin de soutenir une politique ferme en matière de recherche et de développement scientifique.</li> <li>• Atteindre les objectifs liés à un cadre de S-T mieux structuré, notamment ceux du plan d'action du portefeuille de l'Industrie, qui cherche à accroître la coordination et la collaboration interministérielles.</li> <li>• Créer des liens entre les chercheurs qui collaborent avec le CRSH et le comité fédéral chargé du Projet de recherche sur les politiques, afin de créer une base de connaissances pouvant servir aux décisions en matière de politiques gouvernementales au Canada.</li> </ul>

<p><u>L'engagement d'investir nos ressources de façon judicieuse</u> et de gérer efficacement nos programmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire le plus possible les frais d'administration dans notre budget.</li> <li>• Réorienter systématiquement nos investissements en faisant un examen annuel des ressources et des priorités.</li> <li>• Obtenir de nouvelles ressources pour les travaux financés par le CRSH, au moyen de partenariats de recherche.</li> <li>• Réorganiser le Conseil et ses comités et redéfinir leur rôle, de manière à optimiser le fonctionnement du CRSH</li> </ul>
---	---

## **B) Détails par secteur d'activité**

Le CRSH a un seul secteur d'activité : promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines. Toutes les activités du CRSH visent et appuient ce secteur d'activité unique.

### **Dépenses prévues**

Figure 1 : Plan des dépenses (voir page 6)

### **Objectifs**

Les objectifs du CRSH sont :

- d'appuyer la recherche et la formation avancée de qualité dans des disciplines qui nous aident à mieux comprendre la nature changeante et les fondements de notre société, et qui nous apportent des connaissances afin de résoudre des questions socio-économiques fondamentales.
- de contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, les industries, les responsables de l'élaboration des politiques et d'autres utilisateurs au sein de la société canadienne.

## **Facteurs externes influant sur le secteur d'activité**

Les facteurs externes qui influencent le milieu dans lequel le CRSH évolue limitent ses activités tout en lui offrant de nouvelles possibilités. Un des principaux défis que le CRSH doit relever actuellement, est de mener à bien son mandat malgré la réduction de ses ressources alors que s'accroît la demande quant à la recherche et à la formation. Nous nous contenterons de présenter ici quelques-uns des éléments principaux qui entourent l'environnement externe dans lequel le CRSH fonctionne actuellement et qui comprennent : les changements que subit le système de recherche universitaire, les attentes du public et les besoins pressants — manifestés tant par le secteur public que par le secteur privé — quant aux applications de la recherche et au personnel qualifié.

### **A. Un milieu universitaire en évolution**

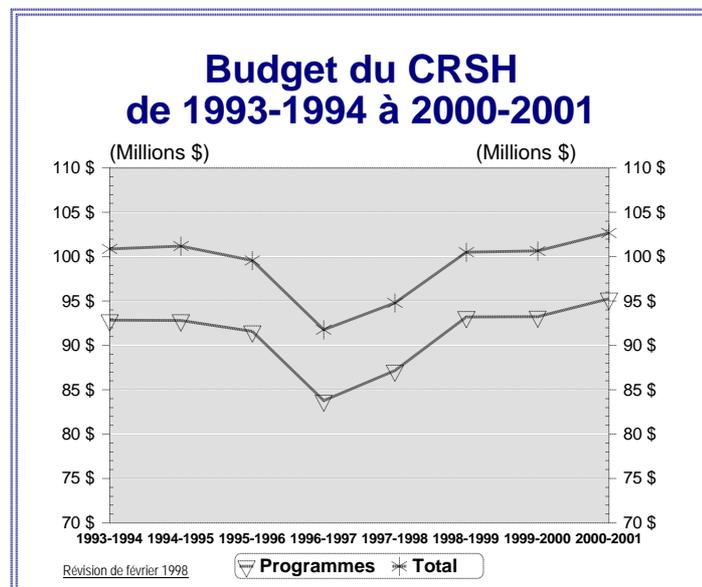
Au même titre que d'autres établissements publics du Canada, les universités font face à de grandes coupures budgétaires. L'infrastructure et les autres formes d'appui qui sont indispensables au soutien de la recherche dans les universités canadiennes ont subi d'importantes réductions, tandis que la restructuration, motivée par les coûts, des programmes d'études et des départements impose de nouvelles exigences et exerce des pressions supplémentaires sur le personnel. En même temps, on demande aux universités de fournir la base de connaissances dont notre société a besoin pour répondre aux énormes défis intellectuels et sociaux d'aujourd'hui — depuis la restructuration de l'économie mondiale jusqu'à l'étude des questions morales complexes que la société moderne doit résoudre. L'apparition de nouveaux champs de connaissances entraîne un besoin de chercheurs bien formés et de personnel dûment qualifié. En outre, il est devenu essentiel, pour l'exécution des travaux de recherche et l'avancement des connaissances, de faire appel à une coûteuse collaboration entre chercheurs de diverses disciplines, à l'échelle tant nationale qu'internationale. Les restrictions que subissent les universités entraînent donc de graves conséquences en ce qui concerne la capacité de recherche et de la formation en sciences humaines, ce qui conduit les chercheurs à compter de plus en plus sur les ressources du CRSH.

## B. Le CRSH et l'entreprise de recherche

À la suite des réductions budgétaires que le CRSH connaît, l'investissement qu'il consacre aux subventions et bourses qui était de 92,8 millions de dollars en 1994-1995 est passé à 87,2 millions en 1997-1998.

Dans ce contexte, le CRSH doit redoubler d'efforts pour maximiser le rendement des sommes qu'il investit dans la recherche en sciences humaines. Il a également cerné des domaines prioritaires de recherche dans lesquels il entend appuyer la recherche et qui sont décrits ci-dessus.

Graphique 1



## C. Comblent les lacunes dans nos connaissances

La communauté canadienne des chercheurs en sciences humaines est l'une des plus dynamiques et des plus compétentes au monde. Ses membres fournissent l'information (données, indicateurs, analyse) dont notre société a besoin sur le développement social et s'efforcent de résoudre les questions fondamentales qui se posent. Leurs travaux influent sur le développement scientifique et technique, économique et politique de nos sociétés avancées et fournissent une analyse des transformations sociales les plus importantes qui s'accomplissent à l'heure actuelle – notamment une évolution démographique sans précédent, et des changements qui ont une incidence mondiale sur la stabilité et la cohésion sociale, de même que sur le développement durable et sur l'emploi.

Le CRSH doit mobiliser encore davantage l'«effectif intellectuel» que possède le Canada en sciences humaines, pour l'amener à travailler en partenariats plus étroits avec les responsables de l'élaboration des politiques et les autres utilisateurs des résultats de la recherche. Leur travail viserait alors à combler les lacunes dans nos connaissances axées sur les politiques dans les divers secteurs du programme de recherche social du gouvernement.

Une concertation interministérielle de grande envergure au gouvernement fédéral, associée à des consultations menées par le CRSH auprès des utilisateurs de la recherche au sein du gouvernement et de l'industrie, ont permis de cerner des domaines où de nouvelles connaissances sont nécessaires à l'élaboration de politiques et de programmes qui nous permettront de gérer le changement et de réussir comme société intelligente dans une économie fondée sur le savoir. Voici quelques-uns de ces domaines :

- **Le développement humain** – les diverses formes d'ajustement individuel qui s'imposent dans le cadre du changement technologique et de l'innovation; les besoins qu'elles suscitent en matière de formation; leur incidence sur la croissance personnelle, sur la vie familiale, sur la santé des populations et sur d'autres aspects de la société.
- **La cohésion sociale** – l'incidence de la mondialisation et du changement sur les collectivités; le fléchissement de l'identité canadienne; les clivages entre le milieu urbain et le milieu rural; la violence suscitée par la marginalisation, etc.
- **La mondialisation** – les problèmes découlant de la concentration des richesses; l'incidence de l'intégration nord-américaine; la sécurité mondiale; les périls qui menacent l'environnement et la santé, etc.
- **La croissance économique** – les déterminants de la croissance et de la productivité; la disparité des courbes de croissance; le rôle des politiques macroéconomiques, etc.
- **La conduite des affaires publiques** – l'incidence de la restructuration du gouvernement sur le contrat social; l'autonomie gouvernementale des Autochtones; le fédéralisme; le positionnement du Canada sur la nouvelle scène mondiale, etc.

Un investissement à long terme dans la recherche reliée à ces domaines est essentiel pour que le Canada puisse innover et faire face à la concurrence dans un monde fondé sur le savoir. Le CRSH continuera d'orienter ses programmes de soutien à la recherche ciblée afin de renforcer les points forts de la recherche axée sur les politiques dans des secteurs d'importance critique pour le pays.

#### **D. Voir aux besoins en matière de formation**

Vu la diversité croissante des questions intellectuelles et des facteurs de changement reliés à l'évolution démographique et au marché du travail, dans le milieu canadien des sciences humaines, il est vital que le CRSH soit en mesure de relever un double défi : d'une part, préparer sa relève – c'est-à-dire son personnel hautement qualifié de demain – d'une manière stratégique dans les secteurs clés de la société canadienne où

se fera sentir le besoin de compétences en sciences humaines et, d'autre part, faciliter la transition des études au travail chez les jeunes. Le CRSH devra porter une attention particulière aux quatre domaines suivants afin de bien développer pour l'avenir le capital humain du Canada :

- **Préparer le Canada à bien affronter la mondialisation des systèmes politique et économique** – pour faire en sorte que le Canada dispose de suffisamment d'experts dans des domaines comme les langues, la culture, les pratiques commerciales, les structures politiques et économiques de pays étrangers, notamment ceux qui, comme la Chine, l'Europe de l'Est et l'Amérique Latine, revêtent une importance stratégique pour notre pays.
- **Rapprocher les employeurs des étudiants des cycles supérieurs en sciences humaines** – pour que les entreprises aient accès à des diplômés qui ont les compétences voulues en gestion et dans d'autres secteurs pertinents grâce à un programme de formation en milieu industriel dirigée conjointement par des chercheurs universitaires et des personnes du secteur industriel.
- **Encourager l'interdisciplinarité pour accroître notre aptitude à résoudre les problèmes** – pour accroître l'interaction entre les disciplines en milieu universitaire et préparer les étudiants à aborder des questions complexes dans des domaines tels que la santé et l'environnement en les exposant aux points de vues de diverses disciplines et en leur permettant d'acquérir une expérience immédiate de la recherche auprès de spécialistes de différents domaines.
- **Renouveler la capacité d'innovation dans les universités et la société canadienne** – pour garder nos meilleurs jeunes cerveaux au Canada en leur accordant un appui financier à un point critique de leur carrière où ils doivent diversifier leurs compétences et établir les réseaux qui leur permettront de faire démarrer leur carrière universitaire ou de créer leur propre emploi.

## **E. L'innovation sociale au moyen d'alliances et de partenariats stratégiques**

Au Canada, les législateurs, les responsables de l'élaboration des politiques, les ONG et les entreprises privées se sont traditionnellement appuyés sur des connaissances relevant des sciences humaines pour avancer dans des domaines clés d'intérêt national. Par exemple, c'est en partie grâce à la recherche en sciences humaines que la nécessité de réinvestir dans nos enfants a été reconnue comme priorité nationale, et que les provinces se sont attelées à la restructuration de leur secteur hospitalier et au remaniement de leur programme scolaire. Les connaissances que nous devons à la recherche en sciences humaines nous aident à mettre au point notre politique d'immigration, à créer de nouveaux outils devant favoriser l'autonomie des collectivités, et à procurer à nos enfants ce dont ils ont besoin pour établir des liens les uns avec les autres par l'autoroute de l'information, tout en restant chacun dans son école.

On se rend compte aussi de plus en plus, dans tous les secteurs, que les partenariats de recherche peuvent se révéler des moyens efficaces de communiquer les résultats de la recherche à ceux qui peuvent leur trouver des applications pratiques. Un des objectifs du CRSH est d'augmenter le nombre de partenariats avec les utilisateurs de la recherche en réorientant ses ressources et ses programmes, de manière à encourager les partenariats avec des ministères gouvernementaux, des entreprises et des organismes communautaires.

Entre 1991 et 1995, le pourcentage des demandes de subventions de recherche thématique comportant des partenaires est passé de 34 à 56 p. 100. De plus, ces programmes ont attiré des partenaires de plusieurs secteurs de l'activité économique canadienne — multinationales, entreprises de communications, firmes spécialisées en haute technologie et plusieurs autres encore —, des organisations non gouvernementales et de tous les paliers de l'administration publique au pays. Comme nous l'avons déjà indiqué ci-dessus, l'un des principaux avantages des partenariats est l'établissement d'un dialogue efficace. Lorsque des partenariats solides sont créés, les chercheurs et leurs partenaires collaborent pour définir clairement les besoins de recherche des partenaires et les chercheurs réussissent beaucoup mieux à communiquer les résultats de leurs recherches.

Les initiatives conjointes du CRSH — dont le financement fait l'objet d'accords entre le CRSH et l'industrie privée et des organismes gouvernementaux ou communautaires — sont parvenues à dégager des ressources considérables pour la recherche et ont contribué à accroître de façon importante le transfert des connaissances entre chercheurs et utilisateurs de la recherche. Le graphique 2 donne un aperçu des partenariats et des programmes du CRSH et de sa contribution financière ainsi que celle de ses partenaires dans les initiatives conjointes. Nous croyons que les possibilités de création de programmes de partenariat avec les utilisateurs de la recherche en sciences humaines, le milieu des affaires et le gouvernement, sont beaucoup plus vastes que celles existant actuellement.

## **F. Le besoin de collaboration et de réseautage**

Il y a dix ans, le CRSH a réorienté ses programmes de manière à favoriser la collaboration, le travail d'équipe et le réseautage, conscient du fait que la concentration peut aider les chercheurs à travailler de concert et donc à accroître la qualité et l'impact de leurs recherches. Les Programmes de subventions stratégiques, les Grands travaux de recherche concertée, les Sessions internationales d'été, les initiatives conjointes, les subventions aux réseaux de recherche, les programmes de recherche thématique et les Réseaux de centres d'excellence ont grandement contribué à changer la façon dont les chercheurs en sciences humaines effectuent leurs recherches. Ces programmes ont été conçus pour tenir compte du fait que la plupart des défis que doit relever la société de nos jours dépassent les démarcations traditionnelles entre les disciplines. Il faut envisager des questions complexes telles

que la mondialisation de l'économie, l'éthique des essais génétiques et la violence familiale à partir de plusieurs perspectives afin de bien les comprendre. Face à ce besoin, les programmes du CRSH ont encouragé les chercheurs à travailler au sein d'équipes de recherche concertée, multidisciplinaires ou interdisciplinaires. En 1989, 64 p. 100 des demandes de subventions stratégiques provenaient de chercheurs individuels. Entre 1991 et 1995, 74 p. 100 des demandes provenaient d'équipes de chercheurs. En 1989, 21 p. 100 des demandes étaient multidisciplinaires; entre 1991 et 1995, plus de la moitié l'étaient.

## **Principaux plans et stratégies**

Le contexte entourant la recherche en sciences humaines évolue rapidement, le milieu universitaire traversant une période de profonde restructuration qui découle de l'obligation de réduire ses dépenses et qui a des conséquences importantes sur les départements des universités, les programmes de recherche et la formation de personnel qualifié.

Le CRSH doit pouvoir répondre aux changements, ainsi qu'à des attentes et à des besoins de plus en plus variés. Premièrement, par ses programmes de financement, le CRSH doit aider l'entreprise de recherche nationale à rester vigoureuse et compétitive sur le plan intellectuel pour que le Canada puisse maintenir le fort calibre international de sa capacité de recherche en sciences humaines. Deuxièmement, le CRSH doit appuyer la recherche qui peut procurer des avantages à court et à long termes à la société canadienne. Troisièmement, le CRSH doit contribuer aux efforts du gouvernement en matière de sciences et de technologie et s'acquitter de ses responsabilités au sein du portefeuille de l'Industrie.

La diminution de ses ressources et l'augmentation toujours croissante des demandes à ses programmes et à ses activités présentent un véritable défi. Conséquemment, les ressources du CRSH sont consacrées à l'heure actuelle à ses activités principales, qui sont l'appui à la recherche fondamentale, à la création de partenariats et à la formation de diplômés qualifiés.

Les trois premières stratégies décrites ci-dessous sont axées sur les grands objectifs des programmes du CRSH et sur des façons de les atteindre.

### **1. Maintenir l'appui à la recherche fondamentale**

La recherche fondamentale est essentielle à l'avancement des connaissances. Par définition, elle permet aux chercheurs d'explorer les possibilités qu'ils jugent les plus intéressantes, et possède la souplesse voulue pour s'adapter rapidement à de nouvelles possibilités. Quant aux compétences, la recherche fondamentale offre aux chercheurs la

possibilité de se perfectionner à toutes les étapes de leur carrière, d'effectuer de la recherche de qualité, de développer de nouvelles théories et des innovations méthodologiques. Grâce au financement de la recherche fondamentale, le CRSH investit dans les travaux de chercheurs individuels et en équipes, et accroît l'opportunité d'accès à de nouvelles connaissances sur la société, l'économie et la culture, et notamment, aux causes sous-jacentes du comportement humain et des changements sociaux.

L'appui du CRSH à la recherche fondamentale se fait soit par des subventions à des chercheurs individuels ou à des équipes de chercheurs (Subventions ordinaires de recherche), soit par des subventions globales aux universités (Subventions institutionnelles). Le pourcentage le plus élevé des fonds que le CRSH consacre aux subventions va à la recherche fondamentale, et cet appui sera maintenu en dépit des réductions budgétaires.

## **2. Créer des alliances et des partenariats de recherche**

Tout en continuant selon son engagement à appuyer la recherche fondamentale, le CRSH a orienté ses nouveaux programmes, et quelques-uns de ses anciens programmes, vers de nouvelles formes de production des connaissances et vers des tendances prometteuses de la recherche en sciences humaines, au Canada comme à l'étranger. Pour cela, il encourage et favorise :

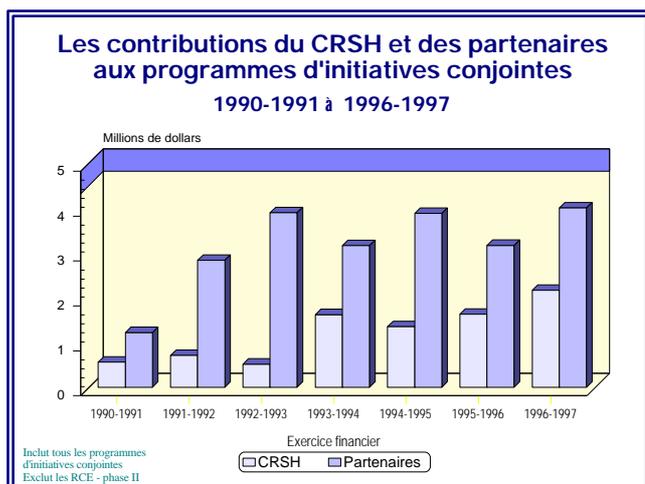
- Une collaboration plus étroite et plus active entre les chercheurs, par le *travail d'équipe* et le *réseautage*. Ces approches sont parmi celles qui promettent les meilleurs résultats, à une époque où la quantité et la diversité de l'information ne cessent de croître, de même que la complexité des sujets de recherche. Elles complètent naturellement les approches plus traditionnelles et individuelles. Le lancement, par le CRSH, de 5 Réseaux de recherche stratégique en éducation et en formation et du réseau de téléapprentissage (RCE) fournit des exemples d'investissements considérables dans la recherche appliquée, axée sur les problèmes, dont le Canada a besoin pour relever les défis auxquels font face nos systèmes d'éducation et de formation. Ces réseaux ont créé à leur tour des partenariats réunissant des chercheurs, des éducateurs, des responsables de l'élaboration des politiques ainsi que des leaders du milieu des affaires et de l'industrie; ce qui démontre que le CRSH s'occupe activement du transfert des connaissances.
- *La recherche interdisciplinaire*. Cet outil est indispensable pour contrebalancer les effets de la spécialisation et de la prolifération sans fin des disciplines, et pour nous attaquer avec plus de rigueur et d'efficacité aux questions et aux problèmes contemporains de portée nationale et mondiale, dont l'ampleur et l'interdépendance fondamentale ne cessent de croître. Dans le cadre d'un nouveau programme de recherches de grande envergure du CRSH, une équipe interdisciplinaire formée de 17 chercheurs appartenant aux domaines de l'économie, des sciences politiques, de la sociologie et du droit examine les modifications profondes apportées aux politiques

ainsi que les énormes changements économiques, démographiques et culturels qui influent sur le mieux-être des différentes couches de la population au Canada. Ces travaux nous permettront de beaucoup mieux comprendre les facteurs sociaux, économiques et politiques qui déterminent le mieux-être des Canadiens – et les interactions entre ces différents facteurs.

Un autre programme important sur le développement durable de l'Arctique, comprend les cinq thèmes suivants : l'alimentation, l'économie, la santé, l'environnement et les cadres législatifs. Les travaux visent à combler les lacunes fondamentales que présente notre connaissance, non seulement du développement économique de l'Arctique, mais encore des politiques nationales et internationales et des cadres législatifs, ainsi que des questions de santé reliés aux préférences et aux comportements quant à la nutrition.

- *Créer des partenariats d'ordre intellectuel et financier.* Les partenariats sont essentiels, non seulement d'un point de vue financier, mais aussi pour rapprocher les universitaires de la collectivité, pour mieux faire correspondre les intérêts des

Graphique 2



chercheurs et les besoins de la société, et pour faciliter le transfert des connaissances aux utilisateurs éventuels de la recherche. Les partenariats entre le CRSH et divers secteurs — notamment le milieu gouvernemental et celui des affaires — sont au centre de notre stratégie qui vise à promouvoir l'utilisation de la recherche en sciences sociales au sein de l'administration publique et de l'industrie, et à obtenir des ressources additionnelles pour la recherche dans les domaines qui

nous concernent. Le succès obtenu de nos programmes de partenariat a établi une base solide pour de futures initiatives. C'est le cas du partenariat avec Santé Canada, pour la recherche sur la promotion de la santé et la violence familiale; avec le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, concernant l'incidence de l'immigration sur les grandes villes; avec Northern Telecom Canada, pour l'étude de la culture scientifique; et la création de chaires en gestion du changement technologique avec le CRSNG et des partenaires de l'industrie. Le succès de ces programmes est démontré par les fonds qu'ils ont permis d'obtenir d'autres organismes que le CRSH, comme l'illustre le graphique 2.

En 1997-1998, le CRSH a affecté de nouvelles ressources afin de renforcer sa capacité de créer et de mettre en oeuvre de nouveaux partenariats. Cette nouvelle orientation s'est traduite notamment par la nomination de représentants du

gouvernement et du milieu des affaires à notre conseil d'administration. En 1998, nous favorisons aussi l'établissement de liens plus étroits avec le milieu des affaires — par le plan d'action du portefeuille de l'Industrie — et le lancement **du Réseau de systèmes d'innovation régionaux** auquel collaboreront, à titre de partenaires, le CRSH, le CNRC, le CRSNG, IC et Statistique Canada. Ce réseau regroupera au maximum 5 réseaux régionaux du pays et examinera les rapports entre l'innovation et le développement économique, sur le plan local et régional, dans le but d'améliorer les systèmes d'innovation régionaux. Il permettra aux chercheurs, aux représentants d'entreprises du secteur privé et d'associations, ainsi qu'aux responsables de l'élaboration des politiques du gouvernement, d'échanger des idées et des résultats de recherches, et de planifier les nouvelles directions que la recherche pourrait prendre dans ce domaine clé.

Avec d'autres organismes gouvernementaux, le CRSH élabore des mécanismes qui permettront de renforcer les liens entre les chercheurs et la capacité de recherche sur les politiques de l'administration fédérale. Il collabore également avec le Secrétariat de la recherche stratégique (SRS) afin de définir de nouveaux domaines de recherche stratégique à développer. Plusieurs entreprises de collaboration et de partenariat de ce genre ont cours, notamment, un partenariat de recherche avec Forêts Canada, concernant les dimensions sociales, économiques et culturelles des questions forestières. D'autres partenariats ont été créés avec le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), avec Patrimoine canadien, avec Développement des ressources humaines Canada (DRHC), et enfin, avec la Commission du droit du Canada.

À ce jour, le CRSH a conclu 14 alliances de recherche. Nous croyons qu'il existe davantage de possibilités pour la création d'alliances et de partenariats solides avec les utilisateurs de la recherche du milieu gouvernemental et des affaires que celles de l'heure actuelle. En 1998-1999, le CRSH s'efforcera d'étendre cette forme de collaboration à tous les aspects de ses activités.

### **3. Former des chercheurs qualifiés pour le Canada**

Dans le cadre de nos stratégies, nous voyons la formation de personnel très qualifié comme une contribution indispensable à la construction d'une entreprise de recherche solide. Appuyer la formation de diplômés de valeur afin de les encourager à faire de la recherche en sciences humaines, peut contribuer à l'amélioration de la qualité de la recherche dans les universités, l'administration publique et les entreprises, et permettre aux diplômés d'acquérir des compétences dont ils ont besoin pour réussir dans leur carrière. Toutefois, le fait de former des jeunes diplômés à la recherche et à l'enseignement universitaires, ne satisfait qu'une partie de notre double stratégie qui est de préparer du personnel dûment qualifié en vue d'assurer l'avenir du Canada. La deuxième partie de cette stratégie consiste à faciliter — chez les jeunes — la transition entre les études et le marché du travail, et à favoriser la possibilité pour eux de passer

d'un domaine à l'autre des sciences humaines, en cours de carrière, et du gouvernement au milieu des affaires, et vice-versa.

Les spécialistes en sciences humaines travaillent dans de nombreux domaines. La plupart d'entre eux s'engagent dans l'entreprise – dans les secteurs de la gestion, du marketing, du personnel, de la planification ou comme consultants. Divers services ministériels nécessitent également du personnel très qualifié pour des postes de chercheurs et de directeurs de recherche. Pour développer le capital humain, notre stratégie comprend les volets suivants :

- **Préparer le Canada à la mondialisation des systèmes économique et politique** – pour faire en sorte que notre pays dispose de suffisamment d'experts dans des domaines comme les langues, la culture, les pratiques commerciales et les structures politiques et économiques des pays étrangers, notamment ceux qui, comme les pays d'Asie et d'Amérique Latine, revêtent une importance stratégique pour notre pays.

Une initiative conjointe du CRSH et du CRDI, aidera à mettre sur pied un programme de subventions qui permettra à de jeunes chercheurs canadiens de développer leurs connaissances et compétences par l'étude de questions qui se font jour dans les relations que le Canada entretient avec l'Asie et avec l'Amérique latine. Ces questions façonneront l'avenir de nos rapports avec ces régions qui présentent une importance stratégique pour notre pays. Le partenariat entre le CRSH et le CRDI fera partie de deux programmes existant déjà au CRSH : les Bourses postdoctorales et les Subventions de recherche pour les jeunes chercheurs. Ces programmes ont été choisis parce qu'ils favorisent la jeune génération de chercheurs.

- **Rapprocher les employeurs des étudiants des cycles supérieurs en sciences humaines** – est nécessaire pour que les entreprises aient accès à des diplômés qui possèdent les compétences voulues en gestion et dans d'autres secteurs pertinents, grâce à un programme de formation en milieu industriel dirigé conjointement par des chercheurs universitaires et des spécialistes du secteur industriel. À l'intérieur de l'administration fédérale, il est nécessaire de mettre sur pied des stages de recherche et de formation ciblée, afin d'aider à équilibrer l'expertise et les besoins en matière de recherche. Dans le cadre du programme concernant **les jeunes et la formation**, le CRSH s'efforce de créer de nouveaux partenariats avec des ministères et autres organismes gouvernementaux, afin d'accroître l'aide financière accordée aux étudiants tout en favorisant les liens entre leurs recherches et les besoins précis du gouvernement. Grâce à ces mesures, la prochaine génération de chercheurs s'en trouvera mieux formée, et l'élaboration des politiques se fera de façon plus judicieuse. Par exemple, nous mettons la dernière main à une entente avec Ressources naturelles Canada, qui vise à rapprocher des diplômés subventionnés par le CRSH avec ce ministère. Une aide complémentaire sera accordée par RNCAN aux étudiants dont les travaux portent sur l'aménagement forestier, secteur clé de l'économie canadienne. Nous espérons créer des partenariats semblables avec d'autres ministères au cours de l'année qui vient.

Afin de promouvoir ses activités dans ces domaines importants, le CRSH mettra sur pied, au début de 1998, un nouveau comité permanent du Conseil pour guider le développement de la capacité d'appui à la formation.

- **Encourager l'interdisciplinarité et renouveler la capacité d'innovation** dans les universités canadiennes – ce sont là deux autres domaines dans lesquels le CRSH s'efforcera d'élargir son influence. Le CRSH explorera la possibilité de travailler en partenariat avec le CRM et le CRSNG, pour améliorer la formation interdisciplinaire de jeunes chercheurs dans des secteurs cibles.

#### 4. Favoriser les activités internationales

Dans le monde actuel, la recherche est une entreprise internationale à la merci des influences et tendances accélérées de la mondialisation. Pour les chercheurs canadiens qui exercent au sein d'une communauté relativement petite et ouverte, il est de plus en plus important d'établir des liens internationaux, et d'en retirer des connaissances, des technologies, des innovations et des approches nouvelles de recherche qui pourront enrichir les ressources dont le Canada dispose en S-T.

La stratégie fédérale en matière de S-T a confié aux ministères gouvernementaux et aux autres organismes à vocation scientifique, y compris le CRSH, la tâche d'élaborer des plans afin de promouvoir les activités internationales relatives à la S-T. De plus, nous sommes à définir un cadre de travail pour les activités gouvernementales en matière de S-T, de manière à aider les organismes intéressés à mettre en oeuvre leurs plans internationaux.

Cette situation a conduit le CRSH à rédiger une déclaration de principe sur la stratégie internationale qu'il compte se doter. Ce document souligne les principaux défis et propose de nouvelles façons de renforcer les liens et les rapports de collaboration que le CRSH a établis avec l'étranger.

La stratégie internationale du CRSH prévoit :

- d'élargir l'appui accordé aux activités de recherche internationales par une utilisation plus efficace des formes actuelles de financement du CRSH, y compris le nouveau programme des Initiatives de développement de la recherche et la recherche thématique ciblée;
- d'encourager et de faciliter la collaboration avec des partenaires étrangers pour la réalisation de projets de recherche sur des thèmes choisis, dont une étude comparative et internationale offrirait une compréhension plus profonde et des données précieuses sur les questions à l'étude;

- de s'assurer que le milieu de la recherche en sciences humaines participe entièrement à la nouvelle stratégie internationale du gouvernement en matière de S-T.

Le CRSH favorisera cette nouvelle orientation internationale au moyen d'alliances de recherche et de partenariats, en s'inspirant de modèles qui ont fait leurs preuves, comme le projet Metropolis, qui a été financé par le CRSH et Citoyenneté et Immigration Canada.

Un petit comité spécial du Conseil du CRSH sera créé au début de 1998, qui aura pour mandat de contribuer au développement et à la mise en oeuvre de sa stratégie internationale.

## 5. Encourager la communication et la recherche de nouveaux alliés

Le CRSH considère que la communication et l'utilisation efficaces des résultats de la recherche font partie intégrante de l'entreprise de recherche. Son objectif est d'accomplir des progrès importants, afin d'assurer le transfert des résultats de ses travaux aux utilisateurs de la recherche, au moyen de partenariats et d'alliances de recherche. Il continuera à financer les «Petits déjeuners sur la Colline» — qui font connaître les travaux effectués par nos chercheurs dans des secteurs clés sur les politiques — aux principaux responsables de l'élaboration des politiques du gouvernement comme de l'entreprise privée. Il développera le site Web du CRSH pour y intégrer des résumés de recherche et de brefs comptes rendus s'adressant aux utilisateurs. Afin d'aider le gouvernement à réaliser son projet d'associer **l'inforoute et l'éducation**, le CRSH travaille en étroite collaboration avec des agents du Réseau scolaire canadien (SchoolNet), dirigé par Industrie Canada, en vue d'accélérer un transfert efficace des connaissances acquises dans les disciplines des sciences humaines aux praticiens et aux responsables de l'élaboration des politiques des secteurs public et privé, de même qu'aux collectivités de toutes les régions du pays.

Le CRSH s'efforcera aussi de faire mieux connaître ses travaux à l'extérieur afin qu'ils soient plus reconnus et appréciés. Il importe de faire comprendre nos activités, notre mode de fonctionnement, nos recherches et leur utilité à certains groupes. Au cours de ces dernières années, le fait de faire connaître davantage le CRSH a porté fruits. Nous avons commencé à créer des liens systématiques avec les ministères gouvernementaux par des alliances de recherche et des partenariats innovateurs. Nous avons renforcé nos liens avec les parlementaires, ainsi qu'avec les responsables de l'élaboration des politiques. Nous cherchons à établir des liens plus étroits avec l'entreprise privée et les groupes communautaires, en élargissant les programmes de partenariat qui visent ces secteurs.

Cependant, en dépit des progrès accomplis, le rôle et l'activité du CRSH sont encore relativement peu connus. Il n'en demeure pas moins que la recherche en sciences humaines est un vaste marché en puissance et qu'il faut faire connaître le rôle de

leadership que nous assumons pour sa promotion et son développement. Son importance grandira, conjuguée à nos efforts pour créer des alliances stratégiques et pour cofinancer des partenariats de recherche avec d'autres secteurs.

## **6. Assumer le leadership quant aux politiques**

Le CRSH s'adapte aux nouvelles réalités et priorités du milieu de la recherche et des politiques, et s'efforce de faire en sorte que la structure de ses programmes et son cadre organisationnel soient des plus souples, afin de pouvoir répondre aux nouvelles demandes. L'an dernier, nous avons mené une importante consultation auprès des chercheurs et des utilisateurs, afin de définir pour les années à venir les priorités du CRSH en matière de recherche. À la suite de cet exercice, le Conseil du CRSH a pris la décision d'affecter des ressources à deux nouveaux domaines de recherche que nous considérons être de première importance pour le Canada — et qui correspondent aux priorités annoncées dans **Bâtir notre avenir ensemble** et dans le dernier discours du Trône. Il s'agit de la cohésion sociale et des défis culturels, sociaux et économiques que doit relever une société fondée sur le savoir. Dans les mois qui viennent, le CRSH réorganisera la structure des comités du Conseil, de manière à centrer davantage ses activités et à resserrer ses liens avec les experts du milieu de la recherche et les utilisateurs.

## **7. Améliorer la gestion des ressources**

Le CRSH entend améliorer la qualité des services qu'il fournit aux chercheurs et à sa clientèle. Il devra donc prêter une attention particulière à sa structure organisationnelle, à ses méthodes de gestion et trouver des façons de travailler afin de maximiser les possibilités de l'effectif actuel. Au début de 1998, le CRSH se propose de réorganiser la structure des comités du Conseil, afin d'utiliser au mieux l'expertise du nouveau conseil d'administration.

La création, en collaboration avec le CRSNG, d'une division des services administratifs communs (comprenant l'administration, les finances, la gestion de l'information et les ressources humaines), en vue de rationaliser ses activités essentielles et d'améliorer l'efficacité du service à la clientèle, doit se terminer à la fin de 1997-1998.

Nous allons continuer à perfectionner notre mode de fonctionnement et à être toujours plus efficaces dans la planification et la conduite de nos 27 concours annuels — pour lesquels nous devons faire appel à des milliers de chercheurs expérimentés du Canada et de l'étranger — des chercheurs qui possèdent le bagage voulu pour évaluer individuellement, par écrit, quelque 6 400 demandes de soutien financier dans toutes les disciplines des sciences humaines.

## Résultats attendus

Le CRSH appuie des recherches qui font progresser les connaissances sur les changements économiques, sociologiques et culturels et en assurent la diffusion. Étant donné les répercussions qu'auront les changements technologiques, politiques, économiques et sociaux qui s'accélèrent dans les décennies à venir, le Canada continuera de bénéficier de cet important investissement dans l'expertise en recherche et dans la formation de personnel qualifié. La qualité de vie de tous les Canadiens dépend de notre aptitude à comprendre le monde dans lequel nous vivons, et aussi à le façonner. L'investissement du Canada dans la recherche et la formation en sciences humaines contribuera donc, sur le plan intellectuel comme sur le plan pratique, à rehausser la qualité de vie de tous les Canadiens.

Tout en poursuivant notre but, nous nous réengageons à continuer de financer la recherche fondamentale et la recherche stratégique de grande qualité. À cette fin, nous voulons appuyer les chercheurs pour leur permettre de mener leurs travaux aux confins les plus intéressants et les plus prometteurs du savoir et de produire ainsi les connaissances qui aideront le milieu des affaires et le secteur de l'élaboration des politiques à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés pour les années 90 et au-delà. Nous continuerons d'encourager la recherche interdisciplinaire, et de développer des partenariats et des alliances de recherche concertée. De plus, nous entendons communiquer les résultats de la recherche à un plus vaste public d'utilisateurs de même qu'au grand public, afin d'accroître notre influence et de faire mieux connaître nos travaux, comme le veut notre mission.

Le CRSH continuera aussi à investir dans la formation de spécialistes des sciences humaines à l'intérieur des universités, des entreprises et du gouvernement. De cette façon, nous aiderons les jeunes à faire la transition entre les études et le marché du travail, et fournirons à des secteurs clés de la société canadienne les compétences ou l'expertise nécessaire en matière de recherche.

## Section IV: Renseignements supplémentaires

### 1. Autorisations de dépenser

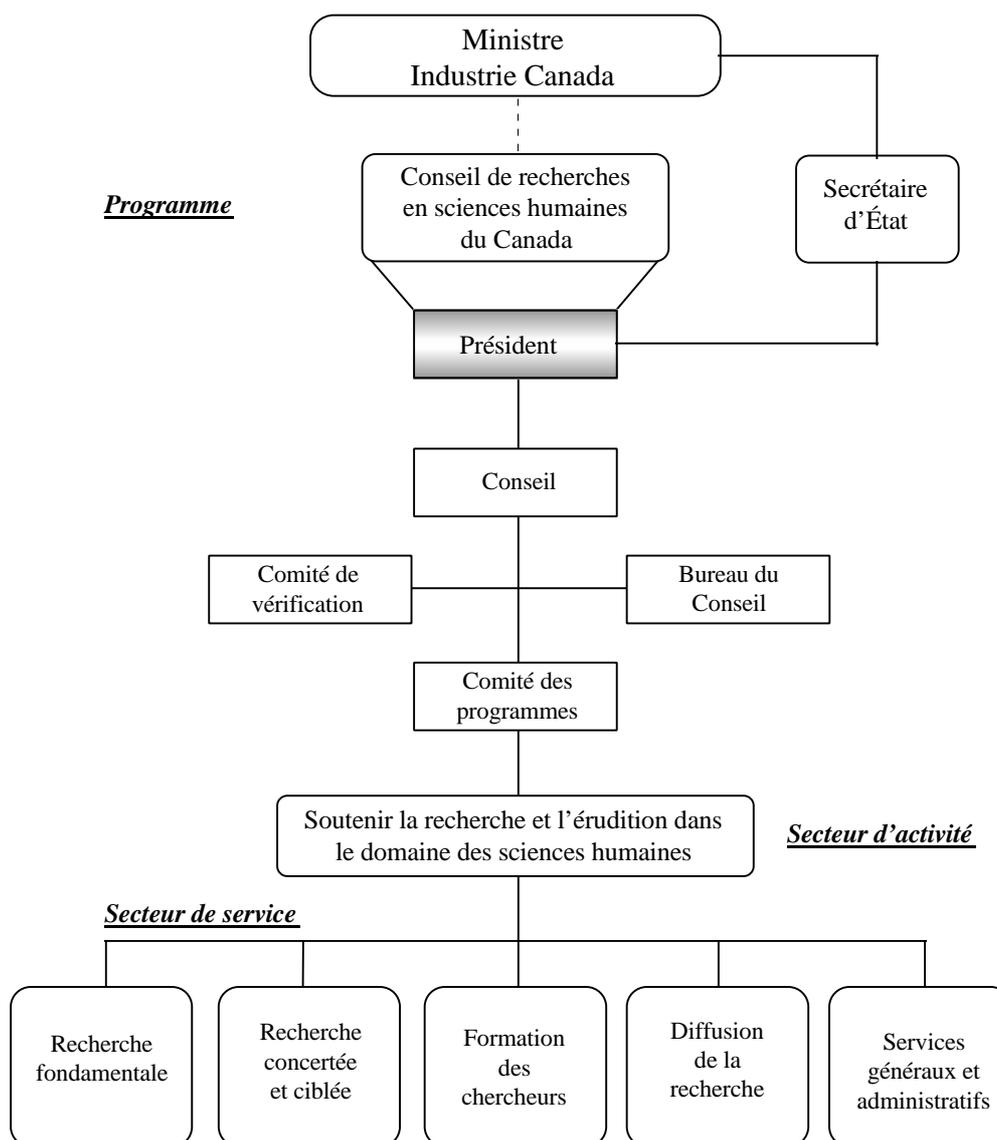
#### Industrie

**Tableau 1 : Autorisations de dépenser –Sommaire du portefeuille,  
Partie II du budget des dépenses**

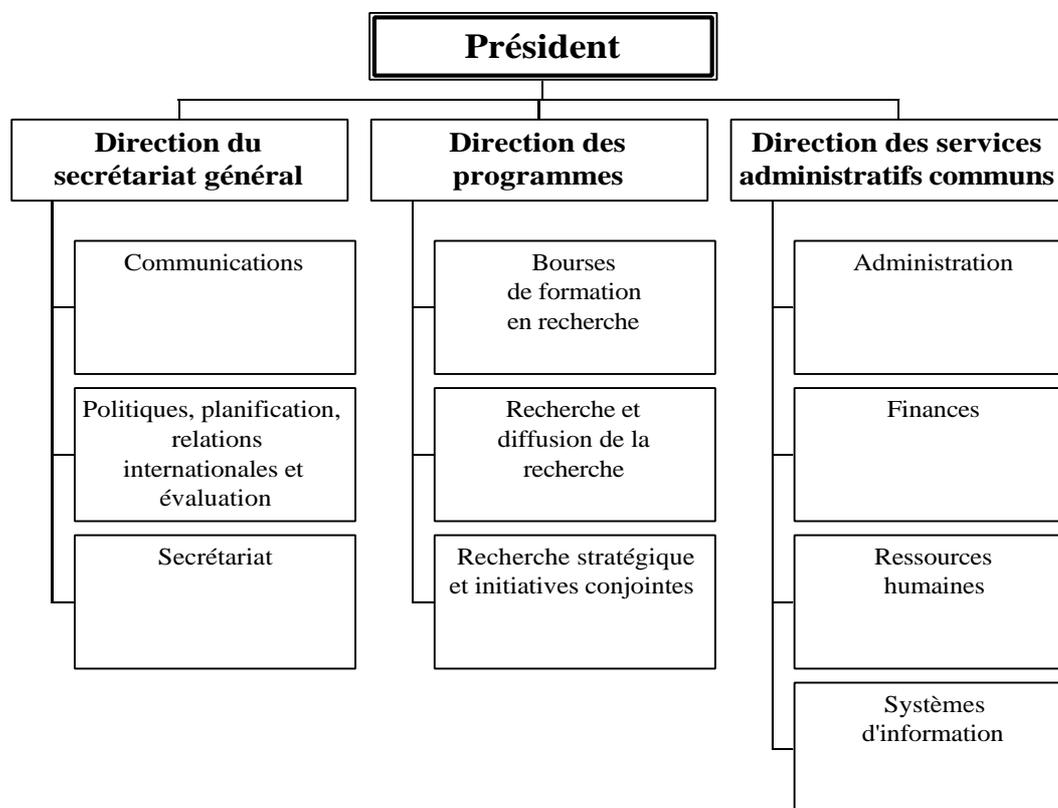
Crédits (millions \$)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>		
95 Dépenses de fonctionnement	6,4	6,5
100 Subventions	84,2	87,2
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	0,9	0,8
<b>Total de l'organisme</b>	<b>91,5</b>	<b>94,4</b>

## 2. Renseignements sur le personnel

**Tableau 2.00 : Structure organisationnelle par programme et secteur d'activité**



**Table 2.01: Organigramme du CRSH**



**Tableau 2.02 : Responsabilité à l'égard des dépenses prévues par Programme et secteur d'activité pour 1998-1999**

(Millions \$) Programme / Secteur d'activité	Poste responsable	
	Président	Total
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>		
Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines	100,5	100,5
<b>Total des dépenses prévues</b>	<b>100,5</b>	<b>100,5</b>

**Tableau 2.1 : Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme et secteur d'activité**

	Prévision 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>				
Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines	99	99	99	99
<b>Total (ÉTP)</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>99</b>

**Tableau 2.2 : Détails des besoins en ÉTP**

(Dollars \$)	Prévision 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001
<b>Échelle de salaires</b>				
< 30 000	25	19	19	19
30 000 - 40 000	27	24	24	24
40 000 - 50 000	23	32	32	32
50 000 - 60 000	13	12	12	12
60 000 - 70 000	3	3	3	3
70 000 - 80 000	4	5	5	5
> 80 000	4	4	4	4
<b>Total (ÉTP)</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>99</b>

### 3. Renseignements sur les projets d'immobilisation

Sans objet.

## 4. Autres renseignements financiers

**Tableau 4.1 : Sommaire sur l'article courant de dépenses**

(milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
<b>Personnel</b>				
Traitements et salaires	4,5	4,4	4,4	4,4
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	0,8	0,9	0,9	0,9
	<u>5,2</u>	<u>5,3</u>	<u>5,3</u>	<u>5,3</u>
<b>Biens et services</b>				
Transports et communications	0,4	0,7	0,7	0,7
Information	0,2	0,3	0,3	0,3
Services professionnels et spéciaux	1,4	0,7	0,8	0,7
Location	0,0	-	-	-
Achat des services de réparation et d'entretien	0,1	0,1	0,1	0,1
Services publics, fournitures et approvisionnements	0,1	0,1	0,1	0,1
Dépenses en capital secondaires *	0,1	0,1	0,1	0,1
	<u>2,4</u>	<u>2,0</u>	<u>2,1</u>	<u>2,0</u>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>7,6</b>	<b>7,3</b>	<b>7,4</b>	<b>7,3</b>
<b>Capital</b>				
Dépenses en capital contrôlées	-	-	-	-
Fonds renouvelable	-	-	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Paiements de transfert</b>				
Crédits	87,2	93,2	93,2	95,3
Législatifs	-	-	-	-
	<u>87,2</u>	<u>93,2</u>	<u>93,2</u>	<u>95,3</u>
<b>Dépenses budgétaires brutes</b>	<b>94,8</b>	<b>100,5</b>	<b>100,6</b>	<b>102,6</b>
<b>Moins :</b> Recettes à valoir sur le crédit	-	-	-	-
Recettes à valoir sur le fonds renouvelable	-	-	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Dépenses budgétaires nettes</b>	<b>94,8</b>	<b>100,5</b>	<b>100,6</b>	<b>102,6</b>
<b>Non-budgétaires (Prêts, investissements et avances)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>TOTAL</b>	<b>94,8</b>	<b>100,5</b>	<b>100,6</b>	<b>102,6</b>

**Tableau 4.2 : Ressources du programme par programme et secteur d'activité 1998-1999**

(millions \$)	Budgétaires						Dépenses brutes prévues	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes prévues
	ÉTP	Fonc- tionnement	Immo- bilisations	Subventions et contributions	Crédits bruts	Postes législatifs*			
Secteur d'activité									
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>									
Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines	99	7,3	-	93,2	100,5	-	100,5	-	100,5
<b>Total</b>	99	7,3	-	93,2	100,5	-	100,5	-	100,5

\* Ne comprennent pas les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés qui sont attribuées aux dépenses de fonctionnement.

**Tableau 4.3 : Paiements de transfert par programme et secteur d'activité**

(millions \$)	Prévision des dépenses 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>				
Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines	87,2	93,2	93,2	95,3
<b>Total des subventions</b>	87,2	93,2	93,2	95,3
<b>Contributions</b>	-	-	-	-
<b>Autres paiements de transfert</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	87,2	93,2	93,2	95,3

**Tableau 4.4 : Recettes par secteur d'activité**

(millions \$)	Prévisions des recettes 1997-1998	Recettes prévues 1998-1999	Recettes prévues 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>				
Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines	0,7	0,7	0,7	0,7
<b>Total des recettes portées au Trésor</b>	0,7	0,7	0,7	0,7
<b>Total des recettes</b>	0,7	0,7	0,7	0,7

**Tableau 4.5 : Coût net du programme pour 1998-1999**

(millions \$)	Programme du Conseil de recherches en sciences humaines	Total 1998-1999
<b>Dépenses brutes prévues</b>	100,5	<b>100,5</b>
Plus:		
<i>Installations fournies sans frais par le ministère</i>		
■ Installations fournies par Travaux publics Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	1,2	<b>1,2</b>
■ Cotisations visant la part des employés des primes d'assurance et les coûts par le SCT (6,6 % de 4,4 millions \$)	0,3	<b>0,3</b>
■ Contributions au régime d'invalidité des employés fournies par Développement des ressources humaines Canada	-	-
■ Traitements et coûts connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	-	-
	<hr/> 1,5	<hr/> <b>1,5</b>
<b>Coût total du Programme</b>	102,0	<b>102,0</b>
Moins :		
Recettes à valoir sur le crédit	-	-
<b>Coût net du Programme</b>	102,0	<b>102,0</b>
<b>Coût net estimatif du Programme en 1998-1999</b>	102,0	<b>102,0</b>

## 5. Autres informations

### Tableau 5.1 : Références

Rapport annuel 1996-1997 et Subventions et bourses accordées en 1996-1997, à être publié, automne 1997.

Regard sur l'avenir. La stratégie quinquennale du Conseil de recherches en sciences humaines. N° de cat. CR22-6/1990; ISBN 0-662-57960-7; 28 pages.

Introduction aux programmes de subventions et de bourses, N° de cat. CR22-32/1995, ISBN 0-662-62115-8; novembre 1995.

À la recherche du facteur humain : Un survol de la recherche en sciences humaines, N° de cat. CR22-31/1994F, ISBN 0-662-99644-5; 52 pages.

Priorité aux résultats : Guide sur la mesure du rendement. Industrie Canada, Document de travail, mars 1995, 39 pages.

Repenser le rôle de l'État : Améliorer la mesure des résultats et la responsabilisation, Rapport annuel 1996. Conseil du Trésor du Canada, Secrétariat, <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/annrepf/irmaf.html>.

Lignes directrices pour la préparation des rapports de rendement présentés au Parlement pour la période se terminant le 31 mars 1997, Conseil du Trésor du Canada, Secrétariat, juin 1997.

Projet d'amélioration des rapports au Parlement, 1996, Conseil du Trésor du Canada, Secrétariat, <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/irpp/irppf.html>

L'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition. Une politique inter-conseils. Conseil de recherches médicales du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1994. N° de cat. CR22-29/1994; ISBN 0-662-60220-X, 4 pages.

Les sciences et la technologie à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle — La stratégie fédérale, Industrie Canada, Mars 1996, N° de cat. C2-290/1996, ISBN 0-662-62066-6, 43 pages.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada — Budget des dépenses 1997-1998 Partie III Plan de dépenses, N°. de cat. BT31-2/1998-III-8, ISBN 0-660-60067-6, 51 pages.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada — Rapport de rendement pour la période se terminant le 31 mars 1997, N°. de cat. BT31-4/73-1997, ISBN 0-660-60359-4, 32 pages.

Programmes des bourses du CRSH — Guide détaillé, N° de cat. CR1-8/1996; ISBN 0-662-62462-9, juin 1996.

Programmes de subventions du CRSH — Guide détaillé, N° de cat. CR22-28/1995F; ISBN 0-662-99183-4; 77 pages.

Nouvelles du CRSH (bulletin publié 2 ou 3 fois l'an) ISBN 0839-4337.

Le défi du juste milieu : La stratégie quinquennale du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1996-2001, N° de cat. CR22-33/1997F, ISBN 0-662-62927-2, Décembre 1996, 20 pages.